

Ajustement de la rémunération des élus de Saint-Constant

Saint-Constant, le 13 mars 2019 – Suite à une modification imposée par le gouvernement fédéral, la Ville de Saint-Constant a l'intention, elle aussi, de présenter un avis de motion à la séance du conseil du 19 mars 2019, dans le but de procéder à un ajustement de la rémunération des élus de la ville.

Il faut savoir qu'avec la décision du gouvernement du Canada prise en 2017, l'allocation de dépenses dont bénéficient les élus est devenue un avantage imposable depuis le début de l'année 2019.



Cette mesure provoque un recul de la rémunération globale des élus municipaux et provinciaux partout au pays. Pour pallier à ce changement, de nombreuses villes ont pris la décision d'ajuster la rémunération de base des maires et des conseillers.

Le saviez-vous ?

En 2018, les conseillers municipaux se sont réunis pour 12 séances ordinaires de trois heures, qui ont chacune nécessité plus de sept heures de préparation. De plus, ils se sont réunis pour 25 séances extraordinaires d'une durée moyenne de 30 minutes, qui demandent chacune une heure de préparation.

Les conseillers municipaux de la Ville de Saint-Constant sont tous présidents et/ou vice-présidents d'environ cinq comités consultatifs, selon leurs champs d'intérêts. Chacun de ces comités se réunit au minimum quatre fois par année. Les membres du conseil sont appelés à participer aux nombreux événements organisés par la Ville, que ce soit des Rendez-vous citoyens, des consultations sectorielles, des inaugurations ou des événements de loisirs. Par exemple, en 2019, environ 35 événements d'envergure sont prévus.

Ils sont également disponibles les jours, soirs et les fins de semaine pour diverses rencontres avec des citoyens, députés, organismes ou entreprises. Ils se tiennent informés des changements effectués par les gouvernements et leurs incidences au niveau municipal. Au service des citoyens, chaque conseiller a été élu dans un district et veille au bien-être de ce dernier. Ils sont souvent interpellés par les citoyens qui ont des questions, des suggestions ou des problèmes.

- 30 -

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca